

Acte à classer

C2022-046PJ1

1 En préparation **2** En attente retour
Préfecture **3** > AR reçu < **4** Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-04-19T12-14-15.04 (MI236974426)

Identifiant unique de l'acte : 057-245701362-20220419-C2022-046PJ1-BF ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Budget primitif 2022 : e. Budget annexe collecte et traitement des déchets - Flux - annexe 1
Date de décision : 19/04/2022



Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires

Acte : [C2022-046PJ1.XML](#)

Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : Affaires Générales

Classer

Annuler

Préparé

Date 19/04/22 à 12:14

Par [LEGENBRE Fanny](#)

Transmis

Date 19/04/22 à 12:14

Par [LEGENBRE Fanny](#)

Accusé de réception

Date 19/04/22 à 12:20

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI - C.A. Portes de France - Thionville (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24570136200049

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE THIONVILLE ET TROIS
FRONTIERES

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	23
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	27
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	28
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	32
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	33
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	34
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	36
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	37
A4 - Etat des provisions	38
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	39
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	40
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	42
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	44
A8 - Etat des charges transférées	46
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	47

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	48
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	49
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	50
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	53
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	54
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
--	------------

D2 - Arrêté et signatures

55

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	C.A. Portes de France - Thionville COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS	BP 2022
-------------------	--	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0	0	0	0

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0	0
2	Produit des impositions directes/population	0	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	0	0
5	Encours de dette/population	0	0
6	DGF/population	0	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0 %	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0 %	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0 %	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0 %	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	13 558 138,00	13 273 666,90

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 284 471,10

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	13 558 138,00	13 558 138,00
--	----------------------	----------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	3 897 912,00	4 934 890,50

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 329 044,66	643 997,50
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 351 931,34	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	5 578 888,00	5 578 888,00
---	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	19 137 026,00	19 137 026,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 301 334,00	0,00	2 786 878,00	2 786 878,00	2 786 878,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 506 515,00	0,00	2 570 325,00	2 570 325,00	2 570 325,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 367 694,00	0,00	7 635 635,00	7 635 635,00	7 635 635,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		12 175 543,00	0,00	12 992 838,00	12 992 838,00	12 992 838,00
66	Charges financières	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		700,00	700,00	700,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		12 183 543,00	0,00	13 001 538,00	13 001 538,00	13 001 538,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	796 570,02		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	500 000,00		556 600,00	556 600,00	556 600,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 296 570,02		556 600,00	556 600,00	556 600,00
TOTAL		13 480 113,02	0,00	13 558 138,00	13 558 138,00	13 558 138,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 558 138,00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	20 000,00	0,00	14 800,00	14 800,00	14 800,00
70	Produits services, domaine et ventes div	272 000,00	0,00	327 000,00	327 000,00	327 000,00
73	Impôts et taxes	11 700 000,00	0,00	12 008 651,90	12 008 651,90	12 008 651,90
74	Dotations et participations	900 000,00	0,00	855 000,00	855 000,00	855 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		12 892 000,00	0,00	13 205 451,90	13 205 451,90	13 205 451,90
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	215,00	215,00	215,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		12 892 000,00	0,00	13 205 666,90	13 205 666,90	13 205 666,90
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	26 000,00		68 000,00	68 000,00	68 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		26 000,00		68 000,00	68 000,00	68 000,00
TOTAL		12 918 000,00	0,00	13 273 666,90	13 273 666,90	13 273 666,90

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	284 471,10
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 558 138,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	488 600,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	233 980,00	148 652,49	91 400,00	91 400,00	240 052,49
204	Subventions d'équipement versées	20 324,00	30 953,00	0,00	0,00	30 953,00
21	Immobilisations corporelles	716 000,00	363 832,59	1 732 412,00	1 732 412,00	2 096 244,59
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 230 000,00	785 606,58	1 906 100,00	1 906 100,00	2 691 706,58
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 200 304,00	1 329 044,66	3 729 912,00	3 729 912,00	5 058 956,66
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	45 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	45 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 245 304,00	1 329 044,66	3 764 912,00	3 764 912,00	5 093 956,66
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	26 000,00		68 000,00	68 000,00	68 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	82 000,00		65 000,00	65 000,00	65 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	108 000,00		133 000,00	133 000,00	133 000,00
	TOTAL	3 353 304,00	1 329 044,66	3 897 912,00	3 897 912,00	5 226 956,66

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	351 931,34
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 578 888,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	608 839,40	643 997,50	1 676 312,00	1 676 312,00	2 320 309,50
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	730 000,00	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 338 839,40	643 997,50	2 976 312,00	2 976 312,00	3 620 309,50
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	450 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	1 036 978,50	1 036 978,50	1 036 978,50
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	450 000,00	0,00	1 336 978,50	1 336 978,50	1 336 978,50
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 788 839,40	643 997,50	4 313 290,50	4 313 290,50	4 957 288,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	796 570,02		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	500 000,00		556 600,00	556 600,00	556 600,00
041	Opérations patrimoniales (4)	82 000,00		65 000,00	65 000,00	65 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 378 570,02		621 600,00	621 600,00	621 600,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	3 167 409,42	643 997,50	4 934 890,50	4 934 890,50	5 578 888,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 578 888,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	488 600,00
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 786 878,00		2 786 878,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 570 325,00		2 570 325,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 635 635,00		7 635 635,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	7 000,00	0,00	7 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	700,00	556 600,00	557 300,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		13 001 538,00	556 600,00	13 558 138,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 558 138,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	35 000,00	35 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	35 000,00	0,00	35 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	240 052,49	0,00	240 052,49
204	Subventions d'équipement versées	30 953,00	0,00	30 953,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 096 244,59	0,00	2 096 244,59
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 691 706,58	65 000,00	2 756 706,58
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		33 000,00	33 000,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		5 093 956,66	133 000,00	5 226 956,66

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	351 931,34
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 578 888,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	14 800,00		14 800,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	327 000,00		327 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	12 008 651,90		12 008 651,90
74	Dotations et participations	855 000,00		855 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	215,00	35 000,00	35 215,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		33 000,00	33 000,00
Recettes de fonctionnement – Total		13 205 666,90	68 000,00	13 273 666,90

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	284 471,10
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 558 138,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	300 000,00	0,00	300 000,00
13	Subventions d'investissement	2 320 309,50	0,00	2 320 309,50
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	1 300 000,00	0,00	1 300 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	65 000,00	65 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		550 000,00	550 000,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		6 600,00	6 600,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		3 920 309,50	621 600,00	4 541 909,50

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	1 036 978,50
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 578 888,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 301 334,00	2 786 878,00	2 786 878,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	1 272 700,00	1 430 400,00	1 430 400,00
60611	Eau et assainissement	700,00	2 700,00	2 700,00
60612	Energie - Electricité	8 500,00	29 150,00	29 150,00
60622	Carburants	170 500,00	280 500,00	280 500,00
60623	Alimentation	1 000,00	1 000,00	1 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	77 000,00	130 000,00	130 000,00
60631	Fournitures d'entretien	5 000,00	5 000,00	5 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	24 000,00	19 900,00	19 900,00
60636	Vêtements de travail	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	2 000,00	2 000,00
6132	Locations immobilières	24 000,00	23 000,00	23 000,00
6135	Locations mobilières	16 200,00	6 200,00	6 200,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	2 500,00	11 750,00	11 750,00
615231	Entretien, réparations voiries	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	200 000,00	250 000,00	250 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6156	Maintenance	5 900,00	18 970,00	18 970,00
6161	Multirisques	41 000,00	41 800,00	41 800,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	33 000,00	33 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6226	Honoraires	500,00	500,00	500,00
6231	Annonces et insertions	4 500,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	500,00	500,00
6236	Catalogues et imprimés	30 000,00	30 100,00	30 100,00
6238	Divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	9 000,00	10 500,00	10 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	1 100,00	1 100,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	0,00	450,00	450,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	15 700,00	15 700,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	300 095,00	334 958,00	334 958,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	30 000,00	30 000,00	30 000,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	500,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	4 700,00	3 700,00	3 700,00
6358	Autres droits	39,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 506 515,00	2 570 325,00	2 570 325,00
6218	Autre personnel extérieur	10 000,00	21 000,00	21 000,00
6331	Versement mobilité	21 350,00	20 500,00	20 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 200,00	5 800,00	5 800,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	19 800,00	19 500,00	19 500,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	3 800,00	1 800,00	1 800,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 172 320,00	992 270,00	992 270,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	33 500,00	38 000,00	38 000,00
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	0,00	4 800,00	4 800,00
64118	Autres indemnités titulaires	423 200,00	490 500,00	490 500,00
64131	Rémunérations non tit.	146 385,00	306 000,00	306 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	245 960,00	266 655,00	266 655,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	374 900,00	329 000,00	329 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	6 000,00	6 400,00	6 400,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	22 000,00	44 000,00	44 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	3 100,00	3 100,00	3 100,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	7 000,00	10 000,00	10 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	1 000,00	1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 367 694,00	7 635 635,00	7 635 635,00
6522	Reverst excédent BA admin. au principal	599 098,00	495 535,00	495 535,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	5 000,00	5 000,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	481 600,00	215 000,00	215 000,00
65548	Autres contributions	6 286 996,00	6 920 000,00	6 920 000,00
65888	Autres	0,00	100,00	100,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)		12 175 543,00	12 992 838,00	12 992 838,00
= (011 + 012 + 014 + 65 + 656)				
66	Charges financières (b)	7 000,00	7 000,00	7 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66111	Intérêts réglés à l'échéance	6 000,00	6 000,00	6 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	1 000,00	1 000,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	700,00	700,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	700,00	700,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		12 183 543,00	13 001 538,00	13 001 538,00
023	Virement à la section d'investissement	796 570,02	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	500 000,00	556 600,00	556 600,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	500 000,00	550 000,00	550 000,00
6812	Dot. amort. et prov. Charges à répartir	0,00	6 600,00	6 600,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 296 570,02	556 600,00	556 600,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 296 570,02	556 600,00	556 600,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		13 480 113,02	13 558 138,00	13 558 138,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 558 138,00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	1 994,27
Montant des ICNE de l'exercice N-1	994,27
= Différence ICNE N – ICNE N-1	1 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	20 000,00	14 800,00	14 800,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	20 000,00	10 000,00	10 000,00
6459	Remboursst charges SS et prévoyance	0,00	4 800,00	4 800,00
70	Produits services, domaine et ventes div	272 000,00	327 000,00	327 000,00
70688	Autres prestations de services	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7078	Autres marchandises	230 000,00	310 000,00	310 000,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	40 000,00	15 000,00	15 000,00
73	Impôts et taxes	11 700 000,00	12 008 651,90	12 008 651,90
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	11 700 000,00	12 008 651,90	12 008 651,90
74	Dotations et participations	900 000,00	855 000,00	855 000,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	900 000,00	855 000,00	855 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		12 892 000,00	13 205 451,90	13 205 451,90
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	215,00	215,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	215,00	215,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		12 892 000,00	13 205 666,90	13 205 666,90
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	26 000,00	68 000,00	68 000,00
7768	Neutral. amort. subv. équip. versées	26 000,00	35 000,00	35 000,00
791	Transferts charges de gestion courante	0,00	33 000,00	33 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		26 000,00	68 000,00	68 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		12 918 000,00	13 273 666,90	13 273 666,90

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	284 471,10
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 558 138,00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	233 980,00	91 400,00	91 400,00
2031	Frais d'études	223 400,00	76 400,00	76 400,00
2033	Frais d'insertion	3 500,00	2 000,00	2 000,00
2051	Concessions, droits similaires	7 080,00	13 000,00	13 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	20 324,00	0,00	0,00
2041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00
2041413	Subv.Cne GFP : Projet infrastructure	20 324,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	716 000,00	1 732 412,00	1 732 412,00
2111	Terrains nus	120 000,00	23 052,00	23 052,00
2182	Matériel de transport	230 000,00	1 070 160,00	1 070 160,00
2183	Matériel de bureau et informatique	10 500,00	15 000,00	15 000,00
2184	Mobilier	5 500,00	54 200,00	54 200,00
2188	Autres immobilisations corporelles	350 000,00	570 000,00	570 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 230 000,00	1 906 100,00	1 906 100,00
2313	Constructions	2 130 000,00	1 827 600,00	1 827 600,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	100 000,00	70 000,00	70 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	8 500,00	8 500,00
Total des dépenses d'équipement		3 200 304,00	3 729 912,00	3 729 912,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	45 000,00	35 000,00	35 000,00
1641	Emprunts en euros	45 000,00	35 000,00	35 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		45 000,00	35 000,00	35 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 245 304,00	3 764 912,00	3 764 912,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	26 000,00	68 000,00	68 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	26 000,00	35 000,00	35 000,00
13911	Etat et établissements nationaux	26 000,00	35 000,00	35 000,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	33 000,00	33 000,00
4818	Charges à étaler	0,00	33 000,00	33 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	82 000,00	65 000,00	65 000,00
2313	Constructions	82 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	65 000,00	65 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		108 000,00	133 000,00	133 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 353 304,00	3 897 912,00	3 897 912,00

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	1 329 044,66
+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	351 931,34
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 578 888,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	608 839,40	1 676 312,00	1 676 312,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	308 066,00	308 066,00	308 066,00
1323	Subv. non transf. Départements	300 773,40	143 187,55	143 187,55
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	80 548,90	80 548,90
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	1 144 509,55	1 144 509,55
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	730 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
1641	Emprunts en euros	730 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 338 839,40	2 976 312,00	2 976 312,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	450 000,00	1 336 978,50	1 336 978,50
10222	FCTVA	450 000,00	300 000,00	300 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	1 036 978,50	1 036 978,50
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		450 000,00	1 336 978,50	1 336 978,50
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 788 839,40	4 313 290,50	4 313 290,50
021	Virement de la sect° de fonctionnement	796 570,02	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	500 000,00	556 600,00	556 600,00
28033	Frais d'insertion	0,00	38 786,83	38 786,83
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	1 463,00	4 124,00	4 124,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	23 645,00	27 027,00	27 027,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	814,00	814,00
281782	Matériel de transport (m. à dispo)	21 253,54	0,00	0,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	9 733,30	8 934,84	8 934,84
28182	Matériel de transport	219 429,00	225 530,00	225 530,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 602,98	9 344,05	9 344,05
28184	Mobilier	1 097,33	420,28	420,28
28188	Autres immo. corporelles	219 775,85	235 019,00	235 019,00
4812	Frais d'acquisition des immobilisations	0,00	6 600,00	6 600,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 296 570,02	556 600,00	556 600,00
041	Opérations patrimoniales (9)	82 000,00	65 000,00	65 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	82 000,00	65 000,00	65 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 378 570,02	621 600,00	621 600,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 167 409,42	4 934 890,50	4 934 890,50

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	643 997,50
-----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 578 888,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

IV
A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ^o publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	35 000	0	0	0	0	0	0	0	0	3 729 912	0	3 764 912
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	0	0	0	0	3 729 912	0	3 729 912
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	35 000											35 000
Dépenses d'ordre	133 000											133 000
Total dépenses de l'exercice	168 000	0	3 729 912	0	3 897 912							
RAR N-1 et reports	351 931	0	1 329 045	0	1 680 976							
Total cumulé dépenses d'investissement	519 931	0	5 058 957	0	5 578 888							

RECETTES

Total recettes de l'exercice	1 856 600	1 401 979	0	1 676 312	0	4 934 891						
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	643 998	0	643 998
Total cumulé recettes d'investissement	1 856 600	1 401 979	0	2 320 310	0	5 578 888						

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	509 135	3 562 803	0	9 486 200	0	13 558 138						
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	509 135	3 562 803	0	9 486 200	0	13 558 138						

RECETTES

Total recettes de l'exercice	0	97 800	0	13 175 867	0	13 273 667						
RAR N-1 et reports	284 471	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	284 471
Total cumulé recettes de fonctionnement	284 471	97 800	0	13 175 867	0	13 558 138						

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement		168 000	0	0	0	0	0	0	0	0	5 058 957	0	5 226 957
Dépenses réelles		35 000	0	0	0	0	0	0	0	0	5 058 957	0	5 093 957
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	35 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	35 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	240 052	0	240 052
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 953	0	30 953
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 096 245	0	2 096 245
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 691 707	0	2 691 707
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		133 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	133 000
040	Opérat° ordre transfert entre sections	68 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	68 000
041	Opérations patrimoniales	65 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	65 000

RECETTES

Total recettes investissement		1 856 600	1 401 979	0	0	0	0	0	0	0	2 320 310	0	5 578 888
Recettes réelles		1 300 000	1 336 979	0	0	0	0	0	0	0	2 320 310	0	4 957 288
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	1 336 979	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 336 979
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 320 310	0	2 320 310

C.A. Portes de France - Thionville - COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS - BP - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	1 300 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 300 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		556 600	65 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	621 600
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040	Opérat° ordre transfert entre sections	556 600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	556 600
041	Opérations patrimoniales	0	65 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	65 000

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		509 135	3 562 803	0	9 486 200	0	13 558 138						
Dépenses réelles		502 535	3 012 803	0	0	0	0	0	0	0	9 486 200	0	13 001 538
011	Charges à caractère général	0	441 678	0	0	0	0	0	0	0	2 345 200	0	2 786 878
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	2 570 325	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 570 325
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	495 535	100	0	0	0	0	0	0	0	7 140 000	0	7 635 635
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	7 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 000
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000	0	1 000
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	700	0	0	0	0	0	0	0	0	0	700
Dépenses d'ordre		6 600	550 000	0	0	556 600							
023	Virement à la section d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042	Opérat° ordre transfert entre sections	6 600	550 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	556 600
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

C.A. Portes de France - Thionville - COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS - BP - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		0	97 800	0	0	0	0	0	0	0	13 175 867	0	13 273 667
Recettes réelles		0	29 800	0	0	0	0	0	0	0	13 175 867	0	13 205 667
013	Atténuations de charges	0	14 800	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 800
70	Produits des services, du domaine, vente	0	15 000	0	0	0	0	0	0	0	312 000	0	327 000
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 008 652	0	12 008 652
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	855 000	0	855 000
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	215	0	215
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		0	68 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	68 000
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	68 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	68 000
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					600 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					600 000,00									
CATHION104	BANQUE POSTALE	17/12/2019	27/12/2019	01/04/2020	600 000,00	F	Taux fixe à 0.73 %	0,730	0,732	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

C.A. Portes de France - Thionville - COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					600 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		550 923,41					28 326,28	3 944,32	0,00	943,14
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		550 923,41					28 326,28	3 944,32	0,00	943,14
CATHION104	N	0,00	A-1	550 923,41	18,00	F	Taux fixe à 0.73 %	0,732	28 326,28	3 944,32	0,00	943,14
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		550 923,41					28 326,28	3 944,32	0,00	943,14

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	550 923,41	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	500.00

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels	2	24/09/2020
L	Voitures	5	24/09/2020
L	Camions et véhicules industriels	8	24/09/2020
L	Mobilier	10	24/09/2020
L	Matériel de bureau	5	24/09/2020
L	Matériel informatique	5	24/09/2020
L	Matériels classiques	10	24/09/2020
L	Coffres forts	20	24/09/2020
L	Installations et matériels de chauffage	10	24/09/2020
L	Appareils de levage -ascenseurs	20	24/09/2020
L	Appareil de laboratoire	10	24/09/2020
L	Equipements de garages et ateliers	10	24/09/2020
L	Equipement de cuisine	10	24/09/2020
L	Equipements sportifs	10	24/09/2020
L	Bâtiments légers, abris	10	24/09/2020
L	Subvention de biens mobiliers, matériels, études	5	24/09/2020
L	Subventions de biens immobiliers ou installations	30	24/09/2020
L	Subventions de projets d'infrastructures d'intérêt national	40	24/09/2020
L	Subventions d'aide à l'investissement d'entreprises qui ne relèvent pas des autres catégories	5	24/09/2020
L	Installation de voiries	30	24/09/2020
L	Plantations	20	24/09/2020
L	Autres agencements et aménagements de terrains	30	24/09/2020
L	Terrains de gisement (mines et carrières)	0	24/09/2020
L	Construction sur sol d'autrui	0	24/09/2020
L	Agencement de bâtiment installations électriques et téléphoniques	20	24/09/2020
L	Installation de réseaux	60	24/09/2020
L	Bâtiments	50	24/09/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	700,00		0,00	700,00	700,00	0,00
Provisions pour dépréciations des comptes de tiers	700,00	14/04/2022	0,00	700,00	700,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	700,00		0,00	700,00	700,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		70 000,00	I 70 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		35 000,00	35 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	35 000,00	35 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		35 000,00	35 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	35 000,00	35 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	70 000,00	1 329 044,66	351 931,34	1 750 976,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		856 600,00	III 856 600,00
Ressources propres externes de l'année (a)		300 000,00	300 000,00
10222	FCTVA	300 000,00	300 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		556 600,00	556 600,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28033	Frais d'insertion	38 786,83	38 786,83
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	4 124,00	4 124,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	27 027,00	27 027,00
28051	Concessions et droits similaires	814,00	814,00
281782	Matériel de transport (m. à dispo)	0,00	0,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	8 934,84	8 934,84
28182	Matériel de transport	225 530,00	225 530,00
28183	Matériel de bureau et informatique	9 344,05	9 344,05
28184	Mobilier	420,28	420,28
28188	Autres immo. corporelles	235 019,00	235 019,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4812	Frais d'acquisition des immobilisations	6 600,00	6 600,00
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	856 600,00	643 997,50	0,00	1 036 978,50	2 537 576,00

Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 750 976,00
Ressources propres disponibles	IV 2 537 576,00
Solde	V = IV – II (6) 786 600,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

C.A. Portes de France - Thionville - COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS - BP - 2022

- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	2 786 878,00
6042	Achats prest. de serv. (autres terrains)	1 430 400,00
60611	Eau et assainissement	2 700,00
60612	Energie - Electricité	29 150,00
60622	Carburants	280 500,00
60623	Alimentation	1 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	130 000,00
60631	Fournitures d'entretien	5 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	19 900,00
60636	Vêtements de travail	30 000,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00
6068	Autres Matières et fournitures	2 000,00
6132	Locations immobilières	23 000,00
6135	Locations mobilières	6 200,00
615221	Bâtiments publics	11 750,00
615231	Voiries	10 000,00
61551	Matériel roulant	250 000,00
61558	Autres biens mobiliers	15 000,00
6156	Maintenance	18 970,00
6161	Multirisques	41 800,00
6162	Assur obligatoire dommage-construction	33 000,00
6184	Versements à des organ. de formation	15 000,00
6226	Honoraires	500,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	500,00
6236	Catalogues et imprimés	30 100,00
6238	Divers	1 000,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00
6262	Frais de télécommunication	10 500,00
6281	Concours divers (cotisations...)	1 100,00
6281	Concours divers	450,00
6282	Frais de Gardiennage	15 700,00
62871	A la collectivité de rattachement	334 958,00
62875	Remb frais aux communes membres du GFP	30 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	3 700,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 570 325,00
6218	Autre personnel extérieur	21 000,00
6331	Versements de transport	20 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 800,00
6336	Cotis. au centre nat. de gest. fonc. pub	19 500,00
6338	Autres impôts, taxes & vers. ass./ rému.	1 800,00
64111	Rémunération principale	992 270,00
64112	NBI, supp fam. et indemnité de résidence	38 000,00
64114	Personnel titulaire- Indemnité inflation	4 800,00
64118	Autres indemnités	490 500,00
64131	Rémunération	306 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	266 655,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	329 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	6 400,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	44 000,00
6456	Vers. au F.N.C. du supplément familial	3 100,00
6458	Cotisations aux autres organ. sociaux	10 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	10 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	1 000,00
65	Autres charges de gestion courante	7 635 635,00
6522	Revers. excéd. bud. annexes à car. adm.	495 535,00

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
6541	Pertes sur créances irrécouvrables	5 000,00
65541	Contribution fond compensat.charge terri	215 000,00
65548	Autres contributions	6 920 000,00
65888	Charges Courantes Autres	100,00
66	Charges financières	7 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	6 000,00
66112	Intérêts - Rattachement ICNE	1 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00
673	Titres annulés (exercices antérieurs)	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	700,00
6817	Dot.Prov dépréc actifs circulants	700,00
014	Atténuations de produits	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		13 001 538,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	556 600,00
6811	Dotat. aux amort. immos incorp. et corp.	550 000,00
6812	Dotat. aux amort. charges fonc. à répar.	6 600,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		556 600,00
TOTAL GENERAL		13 558 138,00

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		12 008 651,90
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	12 008 651,90
Dotations et participations reçues		855 000,00
7478	Autres organismes	855 000,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		342 015,00
70	Produits services, domaine et ventes div	327 000,00
70688	Autres prestations de services	2 000,00
7078	Ventes de marchandises autres	310 000,00
70845	Mise à Dispo personnel aux communesduGFP	15 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	215,00
7788	Produits exceptionnels divers	215,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	14 800,00
6419	Remboursements sur rémun. du personnel	10 000,00
6459	Rembours. sur charges de s. s. et prév.	4 800,00
Total des recettes réelles		13 205 666,90
042	Opérat° ordre transfert entre sections	68 000,00
7768	Neutralisation amort subv équip versées	35 000,00
791	Transferts Charges gestion courante	33 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		68 000,00
TOTAL GENERAL		13 273 666,90

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		35 000,00
1641	Emprunts en francs ou en euros	35 000,00
Acquisitions d'immobilisations		3 675 712,00
2031	Frais d'études	76 400,00
2033	Frais d'insertion	2 000,00
2051	Concessions et droits similaires	13 000,00
2111	Terrains nus	23 052,00
2182	Matériel de transport	1 070 160,00
2183	Matériel de bureau et informatique	15 000,00
2188	Autres	570 000,00
2313	Constructions	1 827 600,00
2315	Instal., matériel & outillage techniques	70 000,00
238	Avances et acomptes sur cdes immo. corp.	8 500,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Autres dépenses éventuelles		351 931,34
001	Résultat d'investissement reporté	351 931,34
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
020	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		4 116 843,34
040	Opérat° ordre transfert entre sections	68 000,00
13911	Etat et établissements nationaux	35 000,00
4818	Charges à étaler	33 000,00
041	Opérations patrimoniales	65 000,00
2315	Instal., matériel & outillage techniques	65 000,00
Total des dépenses d'ordre		133 000,00
TOTAL GENERAL		4 249 843,34

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		1 300 000,00
1641	Emprunts en francs ou en euros	1 300 000,00
Dotations et subventions reçues		3 013 290,50
10222	F.C.T.V.A.	300 000,00
1068	Excédents de fonctionnement Capitalisés	1 036 978,50
1321	Etat et établissements nationaux	308 066,00
1323	Départements	143 187,55
1328	Autres	80 548,90
1347	DSIL	1 144 509,55
Autres recettes éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Total des recettes réelles		4 313 290,50
040	Opérat° ordre transfert entre sections	556 600,00
28033	Frais d'insertion	38 786,83
28041411	Communes membres Biens mobiliers	4 124,00
28041412	Amortissement Communes Batime et install	27 027,00
28051	Concession et droits similaires	814,00
281788	Autres	8 934,84
28182	Matériel de transport	225 530,00
28183	Matériel de bureau et informatique	9 344,05
28184	Mobilier	420,28
28188	Autres	235 019,00
4812	Frais d'acquisition des immobilisations	6 600,00
041	Opérations patrimoniales	65 000,00
238	Avances et acomptes sur cdes immo. corp.	65 000,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
021	Virement de la sect° de fonctionnement (3)	0,00
Total des recettes d'ordre		621 600,00
TOTAL GENERAL		4 934 890,50

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- le- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- le- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
4 Acquisition de 5 bennes à ordures ménagères	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00
2 Construction centre technique communautaire part Collecte et Traitement des Déchets	4 041 781,67	0,00	4 041 781,67	1 673 516,55	2 368 265,12	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	0,00	5,00	4,00	1,00	5,00
Adjoint Administratif	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Administratif de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		53,00	0,00	53,00	46,80	0,00	46,80
Adjoint Technique	C	20,00	0,00	20,00	19,00	0,00	19,00
Adjoint Technique Principal 1ère classe	C	13,00	0,00	13,00	12,00	0,00	12,00
Adjoint Technique Principal 2ème classe	C	13,00	0,00	13,00	10,00	0,00	10,00
Agent de Maîtrise	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent de Maîtrise Principal	C	3,00	0,00	3,00	1,80	0,00	1,80
Ingénieur	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur Principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Principal de 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien Principal de 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		58,00	0,00	58,00	50,80	1,00	51,80

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Attaché	A	ADM	444	0,00	3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint Technique	C	TECH	378	0,00	3-1	CDD
Adjoint Technique	C	TECH	354	0,00	3-1	CDD
Adjoint Technique	C	TECH	354	0,00	3-1	CDD
Adjoint Technique	C	TECH	354	0,00	3-1	CDD
Adjoint Technique	C	TECH	354	0,00	3-1	CDD
Adjoint Technique	C	TECH	354	0,00	3-1	CDD
Adjoint Technique	C	TECH	354	0,00	3-1	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
SYDELON	01/01/2015	Sans fiscalité propre	7 135 000,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Nombre de membres en exercice : 58

Nombre de membres présents : 52

Nombre de suffrages exprimés : 50

VOTES :

Pour : 49

Contre : 1

Abstentions : 2

Date de convocation : 8 avril 2022

Présenté par M. Mathieu WEIS, Vice-Président

A Thionville, le 14 avril 2022

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session le 14 avril 2022

A Thionville, le 14 avril 2022

Les membres du Conseil Communautaire

A collection of approximately 20 handwritten signatures in blue ink, arranged in a roughly circular pattern. Some signatures are accompanied by names written in cursive, such as 'Blaiss', 'a.', 'Lewis', and 'Hunig'. The signatures vary in style, from simple loops to more complex, stylized flourishes.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture. le et de la publication le A Thionville, le